



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT DE
la région Centre-Val de Loire



Centre - Val de Loire
Des ressources pour
agir dans les territoires

Les enjeux de l'attribution des logements sociaux pour les territoires de la région Centre-Val de Loire

7 juillet 2017 à Orléans

L'ajustement entre les besoins en logements des habitants dans les territoires et les caractéristiques de l'offre de logements mobilise les Établissements publics de coopération intercommunale -EPCI- qui apparaissent comme le bon échelon territorial pour définir une stratégie d'habitat et des solutions opérationnelles.

Avec la parution des lois ALUR et Égalité et Citoyenneté, les intercommunalités sont invitées à piloter les politiques d'attribution des logements sociaux, faisant un pas de plus vers la territorialisation des politiques du logement. Cette évolution conduit les acteurs locaux à renforcer leur partenariat pour travailler en plus grande coordination. Il s'agit de garantir le droit à une information transparente pour les demandeurs de logements et de tendre vers un meilleur équilibre de l'occupation sociale à l'échelle d'un bassin de vie.

En région Centre-Val de Loire, les contextes en matière d'habitat sont assez contrastés selon les territoires : comment les collectivités se sont-elles emparées de ce sujet ? La mixité sociale est-elle envisagée de la même manière dans les villes et dans les territoires plus ruraux ? Quels outils sont mobilisés ?

Ce colloque, auquel·le·s sont convié·e·s tous les président·e·s des EPCI de la région, est ouvert aux agents des collectivités (commune, EPCI, conseil départemental, conseil régional), aux organismes HLM, aux réservataires de logements, aux services de l'État ainsi qu'aux structures et associations qui orientent les personnes vers le logement social.

PROGRAMME

7 juillet 2017

9h00 à 16h30

Université d'Orléans – La Source

Les enjeux de l'attribution des logements sociaux pour les territoires de la région Centre-Val de Loire

À partir de 09h00 : accueil-café et inscription aux ateliers

- 09h30** **Accueil des participants**
Jean-Luc Triollet, Président de l'USH Centre-Val de Loire
- 09h40** **Ouverture du colloque**
Nacer Meddah, Préfet de la région Centre-Val de Loire
- 10h00** **La loi Égalité et Citoyenneté à l'épreuve de la diversité des territoires**
Philippe Estèbe, docteur en sciences politiques et géographe, directeur de l'Institut des hautes études d'aménagement des territoires en Europe - Ihesate
- 10h45** **Une analyse juridique du volet logement de la loi Égalité et Citoyenneté**
Paule Quilichini, professeure de Droit public, spécialiste du droit du logement social - Université d'Orléans
- 11h30** **Les nouvelles pratiques partenariales d'attributions à l'échelle des territoires intercommunaux**
Béatrix Mora, directrice des politiques urbaines et sociales à l'Union Sociale pour l'habitat-USH
Claire Delpech, responsable finances et fiscalité, habitat et logement à l'Association des Communautés de France-AdCF
- 12H45** **Déjeuner au restaurant l'Agora**
- 14h00** **Ateliers à partir de témoignages d'élus : enjeux des attributions dans les territoires, avancées et bonnes pratiques, freins rencontrés... au prisme de la diversité des situations locales**
Animation USH Centre-Val de Loire et Villes au Carré
- 15h30** **La territorialisation de la politique de l'habitat et le rôle opérationnel des différents acteurs dans les territoires**
Table ronde avec des représentants des intercommunalités, de l'État, des bailleurs sociaux et d'Action Logement
- 16h30** **Clôture du colloque**



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT DE
la région Centre-Val de Loire



Centre - Val de Loire
Des ressources pour
agir dans les territoires

Informations pratiques

Amphithéâtre Érasme

Faculté de Droit, Économie et Gestion
Université d'Orléans
Rue de Blois 45000 Orléans

Contacts :

Anaëlle Vandermeersch
USH Centre – 02 188 45000
a.vandermeersch.arhlmce@union-habitat.org

Marie-Noëlle Pinson
Villes au Carré – 07 69 31 82 48
marienoelle.pinson@villesaucarre.org

Déjeuner (réservation obligatoire)

Le déjeuner sera pris au restaurant l'Agora. En cas de désistement ou d'empêchement, merci de prévenir au plus tard le 30 juin.

Venir par le tram (40 min depuis gare d'Orléans, 50 min depuis gare des Aubrais)

L'arrêt du tramway se trouve à la sortie des gares "Orléans" et "Les Aubrais". Prendre la ligne A direction Hôpital-La Source, descendre à l'arrêt Université-Château

Venir en voiture

Depuis Paris (A10) prendre la direction Vierzon-Bourges-Clermont (A71) et sortir à Orléans-Sud (sortie n°2) direction Olivet-Orléans la Source
En venant de Bourges (A71 - Sortie n°2), direction Olivet-Orléans la Source
En venant de Tours, prendre direction Clermont-Ferrand-Vierzon-Bourges (A10 - sortie n°2), direction Olivet-Orléans la Source

